



Servon, le 15 janvier 2019

Chers Servonnais,

Dans le cadre du mouvement social actuel de contestation et à la demande de notre Président de la République, nous avons souhaité mettre en place un registre recueillant vos avis, remarques, idées, pendant toute la durée du grand débat national proposé par notre gouvernement.

Ce registre est à votre disposition à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture et permet à chaque citoyen de s'exprimer de façon libre et constructive dans le respect et la courtoisie. En dehors de ces horaires, les administrés peuvent transmettre leurs doléances par courrier électronique à l'adresse suivante : communication@servon.fr ou par courrier postal à l'adresse de la mairie.

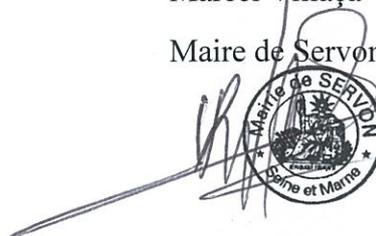
Ce registre sera transmis à notre députée Michèle Peyron ainsi qu'à notre préfète Madame Abollivier, représentante de l'Etat et du gouvernement dans notre département.

Les propos injurieux ou offensants ne seront en aucun cas pris en compte.

Nous comptons sur votre mobilisation pour que la liberté d'expression demeure le pilier de notre démocratie.

Bien à vous,

Marcel Villaça
Maire de Servon



Mairie de Servon - Département de Seine-et-Marne
15, rue de la Poste - 77170 SERVON

Tél. : 01 64 05 10 23 - Fax : 01 64 05 50 10

Courriel : mairie.servon@wanadoo.fr - Site internet : www.servon.fr